

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRANTERNITÉ

Aux entrepreneurs et acteurs du tissu économique local

Sarlat La Canéda, le 03 juillet 2018

Mesdames, Messieurs,

Le projet de loi PACTE, élaboré par le Ministre de l'Economie selon une méthode de co-construction et destiné à faciliter le quotidien de toutes les entreprises et particulièrement celle des PME a été présenté en Conseil des ministres le 18 juin 2018.

Véritable **Plan d'Action pour la Croissance et la Transformation des Entreprises (PACTE)** répond à des enjeux tels que :

- simplifier les procédures lors des étapes importantes (création, transmission, développement des effectifs),
- renforcer le financement,
- favoriser les exportations,
- préparer l'avenir (en facilitant l'innovation et le développement des technologies de demain).

Il me semblait important de pouvoir récolter l'avis de personnes concernées par la vie de notre économie avant que ne débutent les travaux des Commissions de l'Assemblée nationale en septembre. Dans ce cadre, je vous propose de participer à un échange sur ce projet de loi, à partir de vos expériences, à votre convenance :

- le vendredi 13 juillet, 09h30-12h à Saint Laurent sur Manoire, à la salle des fêtes,
- le lundi 16 juillet, 09h30-12h à Sarlat, au Colombier
- le vendredi 20 juillet, 09h30-12h à Terrasson, à la salle des fêtes, 8 rue Aristide Briand.

Pour des raisons d'organisation, je vous prie d'indiquer si vous participerez à une de ces trois réunions, pour ce faire deux clics suffiront via le lien ci-contre https://bit.ly/2lMEekD

Dans la perspective de ces échanges et pour alimenter votre réflexion sur le sujet, vous trouverez en page 2 et 3 les grands points du projet de loi PACTE; et ci-après un lien vers un document de présentation du projet de loi : https://bit.ly/2tLARiv. En 39 pages, il permet d'avoir une vision du texte tel qu'il se présente aujourd'hui.

Espérant vous rencontrer prochainement, Bien cordialement, Jacqueline Dubois

N.B.: pour tout renseignement veuillez contacter Cécile DULON (06 49 34 23 30) et Rémi ROZIE (06 87 54 96 67), assistants parlementaires.